LIVRET D'ACCUEIL DE L'IFSI / IFAS

ifsi-secretariat@ghpp.fr
04.75.53.43.40

3, Rue Général de chabrillan

26200 MONTELIMAR

http://ifsimontelimar.hautetfort.com/

GROUPEMENT HOSPITALIER PORTES DE PROVENCE
I.F.S.I - I.F.A.S

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation et Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Mise à jour le 31/08/2023

EDITO

L'Institut de formation Créé en 1976, a été agréé par le Ministère de la Santé en 1977. Rattaché au Groupement Hospitalier Portes de Provence, il est situé dans le couloir Rhôdanien, axe routier essentiel, avec une zone d'attractivité Drôme sud.

Sa localisation mais aussi son projet permet d'être au plus proche des besoins des apprenants et des besoins des établissements de santé recruteurs.

Etablissement public, l'Institut est actuellement agréé pour accueillir des promotions de 85 étudiants en soins infirmiers et 68 élèves aides-soignants. Initialement à vocation unique de former des aides-soignants et des infirmiers, son activité s'est élargie par la mise en place de formations continues venant répondre à un besoin de formation des professionnels en exercice.

Le projet pédagogique est mis en œuvre grâce à des équipes compétentes travaillant de manière fédérée autour de valeurs communes que nous impulsons à nos apprenants.

Les formations sont animées par des formateurs confirmés : cadres de santé, infirmiers, et autres professionnels de santé qui allient compétences pédagogiques et expériences professionnelles de terrain.

L'Institut a obtenu en 2021 la certification qualité QUALIOPI pour l'ensemble de ses formations, gage de qualité des dispositifs de formation proposés.

Nous espérons poursuivre dans ce sens et vous proposons ce catalogue répertoriant l'ensemble de notre offre de formation pour l'année 2023.

Espérant vous voir bientôt dans nos Instituts, nous restons à votre écoute.

Laure CUOQ,

Textes : Laure CUOQ et Laetitia AUDIGIER
Conception graphique : Laetitia AUDIGIER
Photos issues du site internet ou archives de l'IFSI/IFAS
Merci aux élèves des différentes promotions qui apparaissent dans ce livret

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'INSTITUT 4
LES LOCAUX 4
LES TUTELLES 5
L'ÉQUIPE 6
L'ORGANIGRAMME 7
LE CENTRE DE DOCUMENTATION 7
L'ENSEIGNEMENT 10
L'ORGANISATION DES FORMATIONS 10
LE PROJET PÉDAGOGIQUE 10
LE SUIVI ET L'ACOMPAGNEMENT 11
LA FORMATION CONTINUE 11
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 12
LA PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES 12
LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP 13
LA FORMATION CLINIQUE / STAGES 14
LA VIE ÉTUDIANTE 15
LE BUREAU DES ÉTUDIANTS (BDE) 15
LES REPAS 15
LES LOGEMENTS 16
LES OFFRES D'EMPLOI 17
INFORMATIONS PRATIQUES 18
VENIR À L'INSTITUT 18
STATIONNER À L'INSTITUT 19
NOUS CONTACTER 20

PRÉSENTATION DE L'INSTITUT

LES LOCAUX

Construit en 2012, l'institut de formation s'étend sur 2800 m².
A proximité du centre de Montélimar et des axes routiers, le bâtiment est accessible aux personnes à mobilités réduite.

L'institut comporte deux niveaux, 3 salles de cours, 9 salles de travaux dirigés, une salle de simulation, une salle informatique et un amphithéâtre. Il comporte également un centre de documentation, deux salles de repas ainsi qu'un patio et une terrasse.

LES TUTELLES

L'Institut de formation est :

- Sous la responsabilité administrative et financière du GHPP de Montélimar.
- Sous la Tutelle de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes pour le champ pédagogique.
- Sous la Tutelle de la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) pour le champ réglementaire qui délivre notamment les diplômes en lien avec les référentiels en vigueur.
- Sous le contrôle financier du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes qui contribue à son financement.
- L'Université Grenoble Alpes pour la formation Infirmière.

L'ÉQUIPE

La direction est assurée par Mme CUOQ, épaulée par une équipe administrative de quatre secrétaires, un agent multimédia, une documentaliste et une aide-documentaliste et une équipe pédagogique de 18 formatrices expertes en pédagogie.

AUDIGIER Laetitia
AVENAS Katia
LAVIS Myriam
PRINGOT-FOURRIER Karen

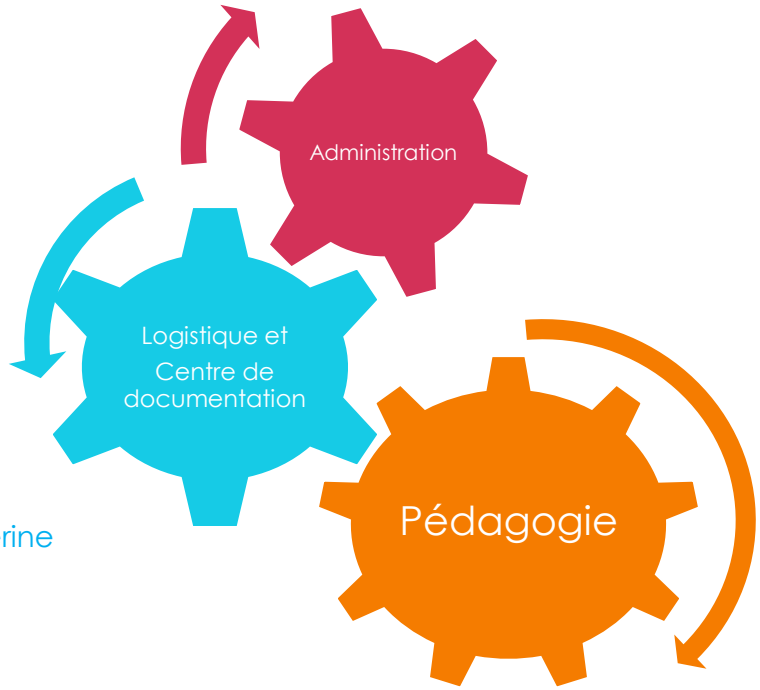

CETTIER Serge

SAOUT Aurélie
CHARRE Catherine

BERRY Daniella
BLONDET Isabelle
BOUVERET-FLEURY Stéphanie
CHARLET Valérie
DELARBRE Christine
DESFORGES Katia
FAIVRE-CHALON Ingrid
GAUBERT Nadine
GUENOT Véronique
IMBERT Agnès
JARDOT Annie
MARTINEZ Nathalie
PELLETIER Mathilde
PESA Anne
ROCHETTE Amélie
VALY Mathilde
VICHARD-DUTRONC Anne

L'ORGANIGRAMME

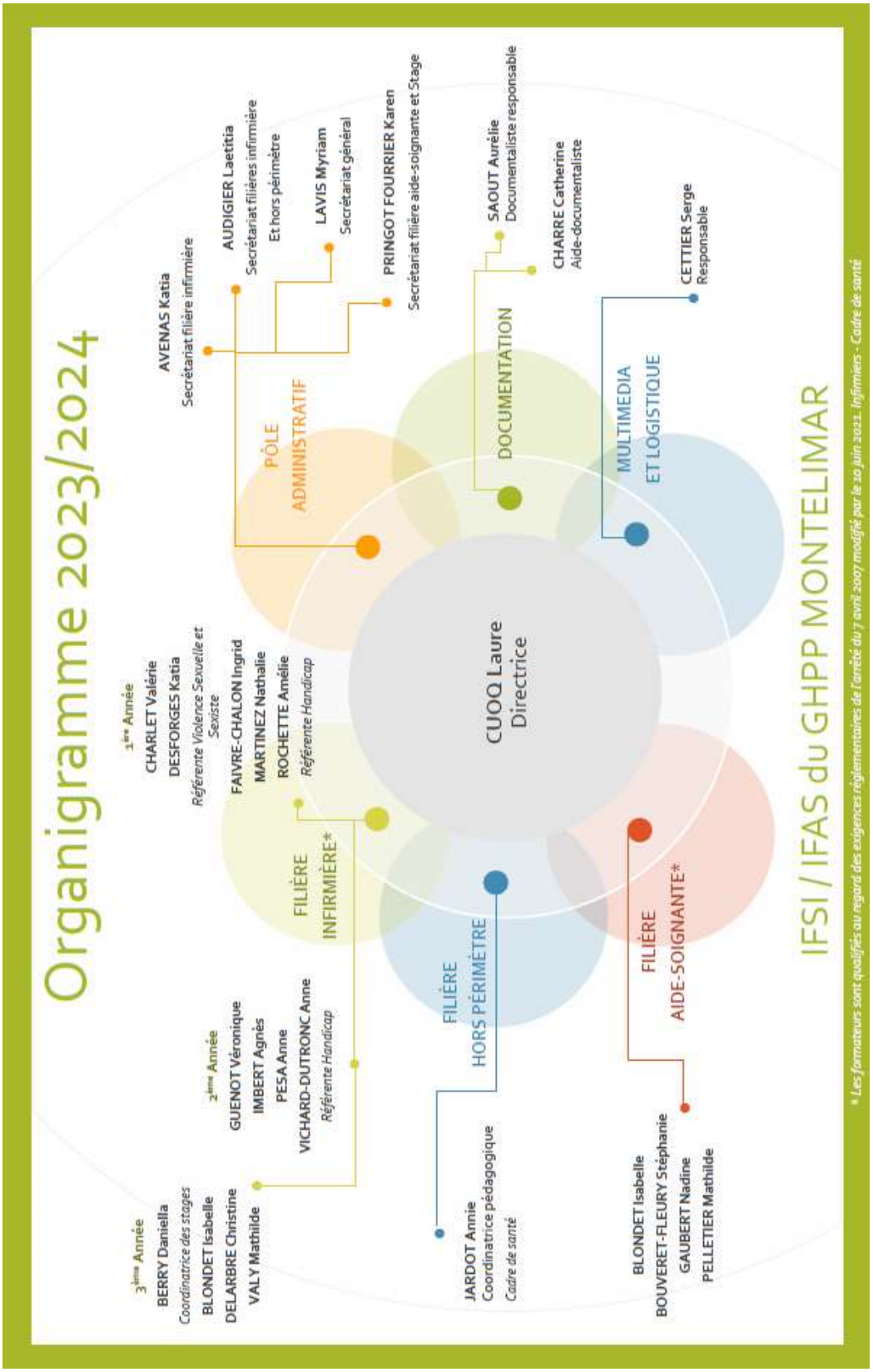

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le Centre de documentation a pour missions principales de faciliter l'accès
des étudiants infirmiers·ères,
des élèves aide-soignant·e·s,
des stagiaires en formation continue,
des agents du GHPP,
et de l'équipe pédagogique et administrative de l'Institut,
aux ressources documentaires spécialisées, de les former et/ou de répondre à leurs recherches documentaires.

Le Centre de documentation existe depuis les années 70 et gère un fonds important d'ouvrages (7700), de revues (5200 numéros) et de documents audiovisuels (150).

Le Centre de documentation, ce sont deux espaces :

- à l'IFSI-IFAS de Montélimar : 36 places assises + 25 postes informatiques, pour accueillir et former.
- sur la toile : le portail documentaire rend accessible, en ligne, de nombreux documents (pdf, web…) et services (tutoriels…). Guide du portail

Nous proposons des alertes thématiques personnalisées et produisons également un bulletin de sommaires, une veille juridique, des recommandations audiovisuelles hebdomadaires, ainsi que des bibliographies et des dossiers documentaires sur demande.

Le Centre de documentation adhère à l'ADBS (Association des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés) et au RNDH (Réseau National des Documentalistes Hospitaliers).

Contacts

Aurélie Saoût
Documentaliste
04 75 53 43 43
documentation@ghpp.fr

Cathy Charre
Aide-documentaliste
04 75 53 43 65
bibliotheque@ghpp.fr

LA DÉMARCHE QUALITÉ

Soucieux de la qualité du dispositif des formations proposées, l'Institut est engagé dans une démarche qualité constante et a, à ce titre, obtenu le certificat de qualité QUALIOPI depuis décembre 2021.

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION ; ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Cette certification est renouvelable tous les 3 ans.

L'ENSEIGNEMENT

L'ORGANISATION DES FORMATIONS

Chaque année, l'institut forme 85 étudiants en soins Infirmiers, 68 élèves Aide-soignant et 10 élèves Aide-soignant en apprentissage.

Il accueille et forme également des stagiaires en formation continue.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique a été réfléchi en collaboration avec les équipes pédagogiques. Il a pour but de mettre en exergue les objectifs pédagogiques, les méthodes pédagogiques, les principes et les fondements en tenant compte du contexte et des ressources de l'institut de formation.

Ce projet est expliqué en début d'année aux élèves / étudiants mais également à toute personne impliquée dans la formation, sur demande ou lors de réunions organisées par l'institut. Ses versions informatiques et papier sont disponible à l'institut.

Sa finalité :

- Former des élèves aides-soignants **autonomes, responsables et réflexifs,** capable d'exercer leurs fonctions dans un environnement professionnel varié et sans cesse en mouvement.
- Pérenniser l'offre de formation afin de répondre au mieux aux **besoins de formation du secteur** dans un souci de **qualité** et **d'amélioration des pratiques professionnelles**.

LE SUIVI ET L'ACOMPAGNEMENT

<u>En institut</u> Chaque élève/étudiant sera suivi de manière individualisée par un référent pédagogique tout au long de sa formation.

<u>En stage</u> Un tuteur de stage sera désigné par le lieu de stage. Toutes les informations concernant la chartre d'encadrement, les maitres de stage, les référents et/ou tuteurs, vous serons données à l'institut.

LA FORMATION CONTINUE

En plus de la formation initiale des Infirmiers et Aides-soignants, l'institut a pour mission de pérenniser l'offre de formation afin de répondre au mieux aux besoins de formation du secteur dans un souci de qualité et d'amélioration des pratiques professionnelles. Pour se faire l'institut propose d'autres actions de formation.

L'ensemble du catalogue de formation est consultable sur le site internet de l'institut : http://ifsimontelimar.hautetfort.com/

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les cours sont dispensés dans l'institut ou en distanciel, du lundi au vendredi **entre 8h00 et 17h30.**

L'institut est en partenariat avec les plateformes suivantes :

THEIA
Donnant accès aux ressources numériques de l'Université Grenoble-Alpes
https://elffe.theia.fr/login

Mischool
Plateforme d'anglais
https://www.mischool.fr/login/index.php

LA PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

L'Institut soucieux du bien-être de ses apprenants a mis en place une veille sur les violences sexuelles et sexistes.

Katia DESFORGES
Référente VSS

LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP

Depuis 2023, l'Institut du GHPP de Montélimar est référencé avec la labellisation H+, délivrée par la Région Auvergne Rhône Alpes, gage de la qualité de l'accompagnement des étudiants / élèves en situation de handicap.

Amélie ROCHETTE **Anne VICHARD-DUTRONC**

Référentes handicap

Pour vous accompagner tout au long de votre scolarité, deux formatrices Cadre de Santé seront à votre écoute pour adapter votre cursus de formation à votre handicap.

LA FORMATION CLINIQUE / STAGES

La formation clinique des élèves/étudiants est coordonnée par notre responsable des stages, Mme BERRY,

Les stages sont affectés par l'institut, aucune recherche n'est à effectuer par l'élève/étudiant sauf le dernier stage de vos études.

- **334 TERRAINS DE STAGE**
- 29 établissements hospitaliers, publics et privés pour les stages de soins de courte durée, auxquels se rajoutent une vingtaine en « hors liste » (Le plus souvent des stages préprofessionnels demandés par les apprenants).
- 21 établissements hospitaliers et extrahospitaliers, publics et privés pour les stages de santé mentale et psychiatrie.
- 48 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.
- 140 cabinets d'infirmiers libéraux et centres de soins et 14 services de soins à domiciles.

Possibilité d'effectuer un stage à l'étranger.

<u>Pour les élèves aides-soignants :</u>

Pour une formation complète, 4 stages de 5 ou 7 semaines, dont le dernier dit « intégratif en milieu professionnel », correspondant au projet professionnel de chaque élève. Chaque parcours est réfléchi afin qu'il soit le plus professionnalisant possible. Les élèves en cursus allégé réalisent un volume de stage en adéquation avec leur profil.

<u>Pour les étudiants en soins infirmiers :</u>

La formation infirmière est réalisée en trois années.
En première année, 2 stages de 5 et 10 semaines.
En deuxième année, 2 stages de 10 semaines.
En troisième année, 2 stages de 10 et 15 semaines.

Les stages de 10 semaines et plus, peuvent être séparés en 2 périodes, sur des lieux différents.
Une recherche de stage peut être réalisée par l'étudiant uniquement en troisième année sur le stage de 15 semaines.

LA VIE ÉTUDIANTE

LE BUREAU DES ÉTUDIANTS (BDE)

Le BDE, c'est quoi ? C'est le bureau des étudiants, c'est une association au sein de l'école. Elle permet d'organiser des activités extra-scolaires comme des soirées étudiantes et la recherche de sponsors ou encore, il participe à l'accueil des nouveaux arrivants…
Ce bureau est composé d'élèves ultra-motivés pour apporter du bonheur et du fun à l'école. Il permet de créer des échanges entre chaque promotion et de faire des rencontres. Dans l'institut, le BDE est dirigé par un groupe d'élèves en deuxième année et chaque année il y a un nouveau bureau.

Contacts des principaux actifs du BDE 2023-2024

- Camille Corraze : corraze.camille.ifsi26@gmail.com
- Maëva Murciano : murciano.maeva.ifsi26@gmail.com
- Camille Monchaussé : monchausse.camille.ifsi26@gmail.com
- Clémentine Ferrier : ferrier.clementine.ifsi26@gmail.com

LES REPAS

Deux salles de restauration sont à disposition des élèves/étudiants avec le nécessaire : frigo, micro-onde, etc..

Le patio et la terrasse comporte 8 tables pique-niques pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes par table lors des belles journées ensoleillées.

Des distributeurs automatiques de boissons chaudes, sucrerie et sandwich sont également à disposition.

Les élèves/étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, déjeuner au self du Groupement Hospitalier Portes de Provence « Quartier de Beausseret » Route de Crest, distant de 6 km de l'Institut (réservation 48h à l'avance directement au bureau des entrées).

LES LOGEMENTS

Il n'existe pas de résidence universitaire sur Montélimar, mais des annonces de particuliers sont régulièrement ajoutées dans le classeur de location mis à disposition à l'accueil de l'institut.

Il est en libre-service et est consultable par tous.

Aide au logement

Visale (ex-caution locative étudiants CROUS)

VISALE anciennement appelé »la caution locative étudiante » (anciennement dirigée par le Crous) est une assistance donnée par Action Logement (descriptif complet) au locataire étudiant dont le but est couvrir les loyers impayés dans la limite d'un loyer (charges comprises) de 1 500 € à Paris et de 1 300 € sur le reste du territoire (métropole et Dom, limite de 36 mensualités impayées). De plus, cette garantie est complètement gratuite pour le propriétaire ainsi que pour le locataire. Cette démarche dispense aux étudiants d'apporter toute autre caution à son bailleur. De plus Action Logement fait bénéficier aux étudiants de l'aide Mobili-Jeune permettant ainsi d'alléger la quittance de loyer. Et pour finir L'avance Loca-Pass permet de financer le dépôt de garantie pendant toute la durée de la location, la principale condition d'éligibilité à cette avance est d'avoir moins de 30 ans (Consultez ce guide).

LES OFFRES D'EMPLOI

De nombreuses solutions existent pour financer en partie ses études :

- Des offres d'emploi sont disponibles au tableau d'affichage

- Des vacations sont possibles pour les étudiants en soins infirmiers. Sachez que sous réserve de l'obtention de certaines unités d'enseignement, il vous sera possible d'exercer le métier d'aide-soignant dès la deuxième année de formation.

  La plateforme Hublo est un outil de gestion qui vous propose des remplacements dans le secteur de la santé àdaptés à vos compétences.
  Pour vous inscrire, rendez-vous sur https://hublo.com/fr

- A partir de la deuxième ou troisième année de formation pour les étudiants en soins infirmiers, certains établissements de santé propose des bourses d'études.

INFORMATIONS PRATIQUES

VENIR À L'INSTITUT

<u>Si vous venez du Nord</u>, de Valence ou de Lyon, prenez la direction de Montélimar centre. Prenez à droite au premier feu rouge, descendez pendant 200 m environ. L'IFSI de couleur marron et blanc est situé au rond- point.

<u>Si vous venez du Sud</u>, d'Avignon ou de Marseille, prenez la direction du centre-ville de Montélimar, puis de Valence. Après les ronds-points des allées provençales, vous tournez à gauche au deuxième feu rouge, descendez pendant 200 m environ. L'IFSI de couleur marron et blanc est situé au rond- point.

<u>Coordonnées GPS :</u>
Longitude : 4.752099
Latitude : 44.564246

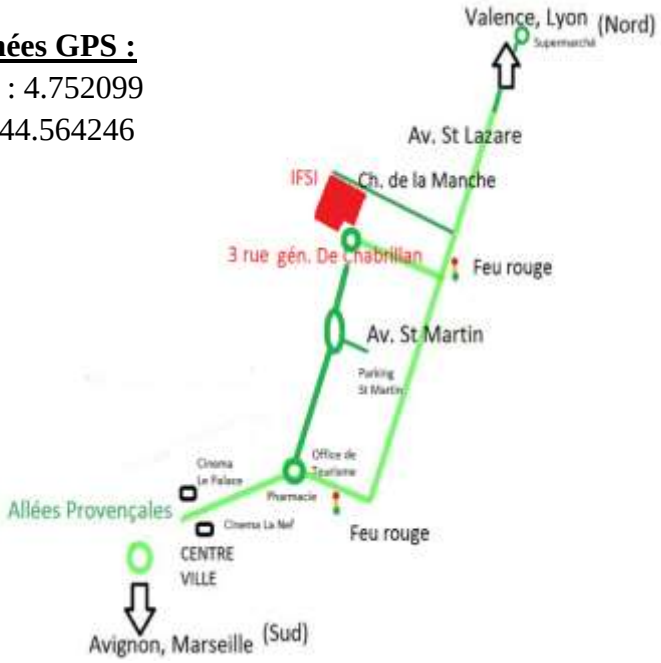

STATIONNER À L'INSTITUT

Un parking est à disposition des élèves / étudiants et du personnel de l'institut à l'arrière du bâtiment.

Les heures d'ouverture du parking sont de :
7h30 à 9h30 puis de 12h00 à 14h00.

En dehors de ces horaires, une barrière de sécurité ferme l'accès aux véhicules extérieurs.
Attention cependant, les places de parking en épis sont strictement RÉSERVÉES aux personnels de l'institut.

De plus, suite à de nombreux incidents avec les riverains des alentours, je vous rappelle qu'il est strictement INTERDIT de se garer sur des places de parking de nature :

- Privées (étiquetées privé et/ou résidentiel)
- Réservées à des professionnels de santé en activité

Il est également interdit de se garer sur des espaces verts ou de bloquer des véhicules.
Un parking GRATUIT derrière l'école du bouquet est également accessible.

Ci-joint un plan mentionnant les parkings utilisables et ceux interdits.

NOUS CONTACTER

Pour toute information complémentaire,

vous pouvez nous contacter :

IFSI / IFAS du GH Portes de Provence

3, Rue Général de Chabrillan - 26200 MONTELIMAR

☏ : 04 75 53 43 40

Le secrétariat est ouvert tous les jours :

Aux apprenants de l'institut du lundi au vendredi (hors période estivale)

De 8h à 9h, entre 13h et 14h et de 16h à 17h.

Aux extérieurs de 8h00 à 17h00 tous les jours

(hors période estivale)

Secrétariat Général : ifsi-secretariat@ghpp.fr

Secrétariat Formation Infirmière : ifsi-dei@ghpp.fr

Secrétariat Formation Aide-soignant : ifsi-deas@ghpp.fr

Secrétariat Formation Continue : ifsi-formations@ghpp.fr

Vous pouvez également vous rendre sur notre site internet :

http://ifsimontelimar.hautetfort.com/